

Rapport annuel 2018



Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les professionnels de la santé publique, elle vise à créer des conditions cadres optimales pour la santé de la population et offre son expertise aux décideurs.

Impressum

Éditeur

Santé publique Suisse, Berne

Date de parution

Mai 2019

Responsable

Corina Wirth, directrice



PUBLIC HEALTH SCHWEIZ
SANTE PUBLIQUE SUISSE
SALUTE PUBBLICA SVIZZERA

The Swiss Society for Public Health

Dufourstrasse 30

CH-3005 Berne

www.public-health.ch

Auteures et auteurs

Daniel Frey | Tiziana Janner | Johanna Kim | Wolfgang Kweitel | Oleg Lavrosky | Sabine Rohrmann | Selina Stoller | Barbara Weil | Felix Wettstein | Corina Wirth | Kaspar Wyss | Ursula Zybach

Mise en page

Andrea Stierli

Photo | Illustrations

Peter Schneider

Table des matières

Avant-propos	3
Activités	5
1 Conférence Suisse de Santé Publique 2018	5
2 Autres manifestations.....	6
2.1 Symposium « Le sucre qui nous séduit : contexte et mesures à prendre »	7
2.2 Symposium « Petite enfance »	8
2.3 Rencontre de midi « Proches aidants : grand écart entre travail et soins ».....	9
2.4 Symposium « dossier électronique ».....	9
3 Alliance pour la santé en Suisse.....	11
4 Plateforme pour la prévention de la grippe	13
5 Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel »	14
6 Activités des groupes spécialisés	15
6.1 Groupe spécialisé Nutrition	15
6.2 Groupe spécialisé Promotion de la santé	15
6.3 Groupe spécialisé Santé mentale.....	16
6.4 Groupe spécialisé Épidémiologie	16
6.5 Groupe spécialisé Global Health	17
6.6 Groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents	17
6.7 Groupe de travail Technologies for Public Health	18
7 Activités des groupes de travail.....	19
7.1 Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT).....	19
7.2 Coalition Éducation ONG	19
7.3 Prises de position.....	20
À propos de Santé publique Suisse	21
8 L'association	21
9 L'assemblée générale des membres.....	21
10 Le conseil d'experts.....	21
11 Le comité	23
12 Le secrétariat	23
Finances	24
13 Compte de résultat.....	24
14 Bilan.....	25
15 Rapport de révision	26

Avant-propos

Un événement marquant a eu lieu à la fin de l'année écoulée : la Conférence Suisse de Santé Publique s'est tenue en novembre à Neuchâtel et a proposé des contributions passionnantes mettant en lumière la santé publique du point de vue des sciences sociales. En abordant les thèmes des inégalités sociales et des processus politiques, notamment en relation avec le lobbying en faveur du tabac, la manifestation a reflété les activités de Santé publique Suisse en 2018.

En effet, Santé publique Suisse a traité de la question des désavantages sociaux et de leurs conséquences sur la santé à plusieurs occasions. Le symposium consacré à la petite enfance a souligné l'importance de fournir une aide précoce, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique. Il a été démontré lors du symposium annuel sur le dossier électronique du patient que les ressources financières et l'éducation ont une influence positive sur les compétences en matière de santé, alors que les personnes plus âgées ou issues de la migration ont en moyenne de moins bonnes compétences en matière de santé.

Le thème du tabac, lui aussi au programme de la Conférence Suisse de Santé Publique 2018, a constitué un autre point fort des travaux menés par Santé publique Suisse en 2018. En jouant un rôle actif dans l'Alliance pour la santé en Suisse et l'intergroupe parlementaire Maladies non transmissibles NCD, ainsi que par diverses autres activités, Santé publique Suisse s'est engagée pour la

prévention du tabagisme, notamment en vue du projet d'une loi sur les produits du tabac et dans le cadre de l'initiative populaire « Enfants sans tabac ».

Santé publique Suisse a renforcé ses activités dans d'autres domaines centraux de la santé publique en 2018. La plateforme pour la prévention de la grippe soutient les institutions et les organisations dans leur engagement pour la prévention de la grippe saisonnière et favorise la mise en réseau des acteurs. Lors d'une rencontre de midi, la question des proches aidants a été discutée dans le contexte de certaines modifications législatives s'y rapportant. Enfin, les efforts se sont intensifiés dans le domaine de la nutrition : lors d'un symposium sur la consommation de sucre, Santé publique Suisse a alimenté le débat en présentant des informations élémentaires et a repris la charge du secrétariat de l'Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel », ceci lui permettant de s'investir davantage dans ce domaine, y compris politiquement.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, nous avons donc franchi plusieurs étapes importantes dans le domaine de la santé publique. Mais d'autres défis nous attendent. Santé publique Suisse poursuivra ses efforts. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur votre soutien.

Ursula Zybach, présidente
Corina Wirth, directrice



1 Conférence Suisse de Santé Publique 2018

Notre santé, individuelle et collective, repose sur différents facteurs, dont notre patrimoine génétique, notre comportement, les conditions environnementales et de vie ainsi que l'accès au système de soins. Bien que ce dernier déterminant ne contribue que de l'ordre de 15 à 20 % à notre état de santé, la quasi-totalité des dépenses dites de santé lui sont consacrées. Notre système de santé est essentiellement orienté sur la prise en charge des malades. L'augmentation constante des primes d'assurance-maladie est une préoccupation majeure de la population et surtout des familles en Suisse. Par conséquent, elle accapare une grande partie du débat public sur les politiques de santé.

Les sciences sociales appréhendent la santé individuelle et collective d'une manière qui dépasse le cadre biomédical. Elles nous aident à comprendre comment l'environnement social, les conditions de vie et le comportement influencent notre santé. Sur la base de ces connaissances, il est possible de développer des moyens d'action en santé publique qui sont complémentaires avec notre système de soins.

De quelle manière les sciences sociales peuvent-elles contribuer à encourager une politique orientée vers la santé ? Quels sont les risques et les défis d'une telle approche ? Comment mettre en pratique les recommandations ? Ces questions étaient au cœur de la Conférence Suisse de Santé Publique 2018, que Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health (SSPH+) ont organisé en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

La première partie de la conférence a donné l'occasion de partager les connaissances actuelles relatives aux déterminants de la santé. Sir Michael Marmot a soumis à un examen critique l'accès équitable aux soins de santé et à la prévention. En partant d'exemples de ses propres recherches, il a

démontré de manière impressionnante que les effets des inégalités sociales sont visibles sur tous les continents. Il a terminé avec deux messages que le public devrait prendre à cœur à l'ère de la « politique post-factuelle » : d'une part, il souhaite une politique de la santé qui est davantage basée sur les faits et d'autre part, il a fait appel à un « esprit de justice sociale ». Afin de permettre à tous les êtres humains de vivre dans la dignité, il faut atteindre le meilleur état de santé possible et les gouvernements doivent être continuellement invités à agir.

Andrea Arz de Falco, vice-directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a parlé des objectifs de développement durable inscrits dans l'agenda 2030 et de leur incidence sur la politique extérieure suisse en matière de santé, mais également sur notre comportement individuel. En se basant sur les objectifs de l'agenda, elle a souligné l'importance de la durabilité pour la promotion de la santé en Suisse. Ce sont surtout les personnes avec un statut socio-économique moins élevé, comme par exemple les migrantes et les migrants, qui renoncent à recourir aux prestations médicales. La professeure Suzanne Suggs a par la suite montré qu'il est possible d'inciter la population à s'alimenter de manière saine au moyen du « Social marketing ». Son message central était qu'il faut commencer par présenter les produits sains de manière plus simple, et ce tant au niveau de la distribution que de la publicité.

La deuxième partie de la conférence était consacrée à l'analyse des processus politiques dans le domaine de la promotion de la santé : comment les résultats de la recherche peuvent-ils influencer sur les décisions politiques et contribuer à développer des solutions ? Sur la base d'expériences positives réalisées jusqu'ici, des possibilités d'actions concrètes aux niveaux cantonal et national

ont été présentées en troisième partie. Alexia Fournier a utilisé l'exemple d'une campagne de prévention au sujet de la santé psychique menée dans les cantons francophones pour démontrer le rôle important que peuvent jouer les médias sociaux dans la diffusion d'informations mais également lors de manifestations et pour augmenter la présence dans les médias.

La Conférence Suisse de Santé Publique 2018 a clairement montré qu'on ne peut s'attendre à un changement de cap en faveur de la santé publique sans que l'environnement

social soit pris en compte dans le domaine de la santé. Le succès dépendra à l'avenir également d'une collaboration étroite entre spécialistes de santé publique et des sciences sociales. Un large cercle d'experts et expertes ont profité des exposés ayant trait à la recherche, la pratique, l'enseignement et la politique présentées lors de la conférence. La table ronde, les sessions parallèles mais aussi les pauses café et le dîner du mercredi soir ont favorisé les échanges et le réseautage.

2 Autres manifestations

Les symposiums et conférences organisés par Santé publique Suisse abordent des thèmes d'actualité et favorisent des débats entre spécialistes. Trois symposiums et une rencontre de midi ont eu lieu en 2018. Ils ont

proposé exposés passionnants, à la fois du monde de la recherche et de celui de la pratique, et ont permis aux participantes et participants de se mettre en réseau.



2.1 Symposium « Le sucre qui nous séduit : contexte et mesures à prendre » 26 avril 2018 | Berne

Chaque personne en Suisse consomme en moyenne 110 grammes de sucre par jour, soit l'équivalent de 28 morceaux de sucre. Cette quantité excessive n'est pas seulement due aux gourmands : on trouve du sucre aussi dans les aliments salés, dans la plupart des produits transformés et surtout dans les boissons – certaines boissons gazeuses contiennent jusqu'à 100 grammes de sucre par litre.

Il est bien connu qu'une trop grande quantité de sucre est mauvaise pour les dents et mène au surpoids. Et ce dernier a souvent des conséquences graves comme le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires et les démences. Des études récentes suggèrent qu'une consommation élevée de sucre est coresponsable de diverses maladies, indépendamment du poids corporel. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande donc un apport quotidien en sucre de 25 grammes au maximum.

Le symposium, organisé en commun par Santé publique Suisse et le groupe spécialisé Nutrition, a fait le point sur l'effet nocif du sucre sur divers systèmes d'organes. Peu importe si nous sucrons nos aliments avec du sucre ménager, du miel, du sirop de maïs ou du sucre de dattes : tous les types de sucre, en particulier le fructose, ont des effets négatifs sur notre organisme. Il a été prouvé qu'une consommation excessive de sucre peut entraîner à long terme une stéatose hépatique, des troubles du métabolisme des lipides, une résistance à l'insuline, de l'hypertension artérielle, des maladies cardiovasculaires, une obésité et la goutte. Il est également possible que le sucre soit impliqué dans la maladie d'Alzheimer et les maladies cancéreuses, cette question faisant actuellement l'objet de recherches en cours. Les résultats de recherches sur les « Advanced glycation endproducts » (AGE) qui

étaient présentés lors du symposium ont suscité un intérêt particulier : il s'agit de résidus qui sont principalement le résultat d'une combinaison de protéines et de sucre, partiellement stockés dans le corps, et s'accumulant donc au cours de la vie. Une concentration accrue d'AGE peut être trouvée dans de nombreux tableaux cliniques. Ces substances s'accumulent par exemple dans les lentilles oculaires lors d'une cataracte ou encore dans le cerveau de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. On suppose également que les AGE sont impliqués dans le développement d'inflammations chroniques et qu'ils jouent un rôle important dans les cas de diabète et de maladies cardiovasculaires.

Compte tenu de l'augmentation de la consommation de sucre et du surpoids, certains pays ont pris des mesures et introduit une taxe sur les produits sucrés. En Suisse aussi, des efforts visant à réduire la consommation de sucre sont entrepris, comme il a été souligné par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFAS) lors du symposium. Il s'agit notamment de la Stratégie suisse de nutrition 2017-2024, récemment adoptée et à laquelle Santé publique Suisse a contribué par le biais d'expertises ; l'objectif est que chaque personne vivant en Suisse puisse mener une vie saine, indépendamment de son origine, de sa situation socio-économique et de son âge. Il est évident que les enfants ont particulièrement besoin de protection : en raison de leur faible masse corporelle et de leur métabolisme ils sont plus sensibles aux effets néfastes du sucre, mais ce sont surtout eux que la publicité de l'industrie alimentaire incite à consommer des sucreries et d'autres aliments sucrés.

Lors de la table ronde, le public a eu l'occasion de discuter avec des experts et expertes des mesures à prendre.

2.2 Symposium « Petite enfance – éclairages du point de vue de la recherche, de la pratique et de la politique » | 28 août 2018 | Berne

Les résultats de la recherche dans divers domaines démontrent clairement l'importance capitale de la première phase de la vie, de la grossesse jusqu'à l'entrée au jardin d'enfants, pour la santé et le développement psychosocial d'un être humain. En créant des conditions cadres propres à soutenir les familles, la Confédération, les cantons et les communes peuvent contribuer de manière significative à une meilleure santé de leurs habitants et habitantes.

Le symposium, initié par le groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents, a fait le point sur le développement rapide du cerveau au cours des premières années de la vie, celui-ci étant étroitement lié à la génétique et à l'environnement, et produisant une influence déterminante sur toute la vie. Il est aujourd'hui possible de démontrer scientifiquement, grâce entre autres aux nouvelles techniques d'imagerie, qu'un environnement socio-émotionnellement stable et stimulant durant la petite enfance a un effet positif sur le développement structurel et fonctionnel du cerveau. À l'inverse, les adversités de la jeune enfance (« Early adversities ») sont un important facteur de risque pour le développement de troubles du comportement et/ou psychiques à l'âge adulte, ce qui souligne l'importance d'une détection et d'une intervention précoces lors de constellations familiales et individuelles défavorables.

Les recommandations fondées sur les connaissances scientifiques et les stratégies professionnelles qui en découlent ne sont pas suffisamment mises en pratique. Dans le système de santé, le système de formation et le système de l'aide sociale, le soutien aux familles avec de jeunes enfants est souvent organisé de manière isolée. Par exemple, les actions soutenant la petite enfance et de prévention de la pauvreté devraient être plus étroitement liées. Une collaboration interdisciplinaire globale des professionnels et professionnelles et une mise en réseau institutionnalisée des organisations concernées semblent judicieuses non seulement au vu

des ressources limitées, mais également dans l'optique d'une amélioration à long terme de la qualité de vie et de la santé de la population en général et de chaque individu. Le projet « Splashy », axé sur la promotion précoce des capacités motrices, et le programme « Primano » pour l'accompagnement des enfants issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique sont deux exemples d'interventions réussies qui ont été présentés à l'occasion du symposium. Le projet « Familienzentrierte Vernetzung – Frühe Kindheit » (Réseautage centré sur la famille – petite enfance) mené dans le Vorarlberg a démontré qu'une telle coopération peut être couronnée de succès. Un facteur important de succès de tels programmes est la collaboration des différents acteurs et actrices qui peuvent soutenir les familles sur le plan social, médical, pédagogique ou thérapeutique.

Pour terminer, Martin Hafen, le principal responsable du contenu du symposium, a évoqué les opportunités et les déficits de l'aide précoce en Suisse. Dans l'idée de « Health in all policies » il est indispensable que l'aide précoce soit interprétée et mise en œuvre comme un thème transversal. Les intervenantes et intervenants se sont accordés sur le fait qu'il est nécessaire d'investir dans l'aide précoce. Ils ont également exigé un accès plus systématisé et plus simple aux offres de soutien. Les stratégies concernant les différents groupes d'âge (préscolarité, scolarité, apprentissage) doivent être coordonnées. Il est souhaitable que certains programmes ou mesures du domaine de la préscolarité soient poursuivis après l'entrée à l'école primaire et qu'une collaboration avec les écoles soit établie. Cependant, les investissements dans la formation ne doivent pas se limiter aux enfants et aux adolescents, mais ils doivent également profiter aux parents (par ex. à travers l'encouragement de la formation professionnelle de jeunes parents).

Le symposium a connu une forte affluence, ce qui prouve que le thème est d'une grande actualité. Les discussions sur l'aide précoce se poursuivront d'ailleurs à l'occasion de la Conférence Suisse de Santé Publique 2019,

consacrée à la santé des enfants et adolescents. Cet événement sera organisé par Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health (SSPH+) en collaboration avec la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW).

2.3 Rencontre de midi « Proches aidants : grand écart entre travail et soins » 10 septembre 2018 | Berne

En Suisse, environ 330'000 de personnes en âge de travailler viennent régulièrement en aide à des membres de leur famille. La conciliation entre travail rémunéré et soins pose un défi de taille à la société. La charge physique et psychique peut être éprouvante pour les personnes concernées et les soins aux proches peuvent entraîner une réduction de la productivité et des pertes économiques.

De nombreuses organisations et institutions s'engagent depuis longtemps pour les personnes qui s'occupent de leurs proches. Le Conseil fédéral a lui aussi déclaré son intention d'améliorer les conditions cadres pour les proches aidants puisque leur travail constituerait une part importante du système de soins et devrait être mieux reconnu. Dans son « Plan d'action de soutien et de décharge en faveur des proches aidants » il a proposé fin 2014 plusieurs mesures. En été 2018, il a présenté les modifications législatives prévues pour faciliter la conciliation entre travail rémunéré et soins aux proches. Le but du colloque organisé par Santé publique Suisse était d'alimenter le débat mené

dans le cadre de la procédure de consultation.

Le colloque a montré que l'amélioration de l'éducation et de l'orientation professionnelle des futures générations de femmes ainsi que l'augmentation des taux de divorce à l'âge moyen rendent le soutien extrafamilial et ambulatoire de plus en plus important. Toutefois, le soutien prodigué par des amis, des voisins ou des bénévoles ne peut être efficace que si l'offre de prestations proposées par des professionnels est élargie, les conditions de travail flexibilisées et les pertes financières réduites.

Un exemple pratique a été présenté par la coopérative Migros Bâle : le « Familienservice » s'occupe de problèmes auxquels sont confrontés des collaborateurs et collaboratrices de la Migros qui soignent des proches. Il a été souligné qu'il n'existe aucune formule universelle mais qu'il faut à chaque fois trouver des solutions individuelles ; la situation d'un comptable, par exemple, se présente très différente de celle d'une collaboratrice dans une filiale.

2.4 Symposium « Le dossier électronique du patient favorise-t-il ou exige-t-il la compétence en santé ? » | 11 décembre 2018 | Berne

D'après la loi fédérale sur le dossier électronique du patient, entrée en vigueur en 2017, le DEP vise à promouvoir la compétence en matière de santé des patientes et des patients. Mais dans la population, le DEP demeure encore largement inconnu comme outil pour planifier, piloter et contrôler sa propre

santé. La question est donc de savoir si, conformément à ce que souhaite la loi, la compétence en matière de santé est effectivement encouragée par le DEP. Ou la compétence en matière de santé est-elle une condition indispensable à son utilisation ? Faut-il prendre des mesures dans le domaine de

la compétence en matière de santé de la population pour diffuser avec succès et durablement le DEP ?

Le premier exposé a présenté des résultats de recherches faites par l'Université de Berne et a permis de gagner une vue d'ensemble de la compétence en matière de santé de la population en Suisse. Il a mis en évidence que les ressources financières suffisantes et une bonne formation sont liées à une compétence élevée en matière de santé, tandis que celle-ci est en moyenne moindre chez les personnes âgées ou issues de la migration. L'hypothèse suivante a donc été formulée : le dossier électronique du patient va favoriser davantage la compétence en matière de santé des personnes disposant de beaucoup de ressources (par ex. haut degré de formation) que celle des personnes en manque de ressources (par ex. degré de formation moins élevé).

Le « White paper » qui est en cours d'élaboration a par la suite été présenté. Ce document de base réalisé en commun par plusieurs acteurs et actrices du domaine de la

santé a pour but d'augmenter les chances de succès du DEP, tant en vue de sa diffusion que de son utilisation continue qui est censée améliorer la compétence en matière de santé des personnes qui s'en servent. Les travaux se basent sur les préoccupations des citoyens et citoyennes, voire des patients et patientes, et devraient déboucher sur des recommandations. Lors d'une table ronde, les hypothèses et faits présentés dans le « White paper » ont fait l'objet d'un débat entre experts et expertes et le public.

Les participantes et participants ont demandé à l'unisson que la question du financement soit déléguée aux milieux politiques. En concertation avec les spécialistes, Santé publique Suisse va analyser de quelle manière cette revendication peut être soumise aux autorités compétentes afin de favoriser au mieux sa mise en œuvre. Les discussions pourront d'ailleurs se poursuivre à l'occasion d'un prochain symposium sur le thème du DEP que Santé publique Suisse prévoit d'organiser en décembre 2019.



3 Alliance pour la santé en Suisse

Santé publique Suisse est membre fondateur de l'Alliance pour la santé en Suisse. Ursula Zybach siège dans le comité de l'Alliance, où elle assume le rôle de vice-présidente. Santé publique Suisse se charge des travaux administratifs de l'Alliance et de l'intergroupe parlementaire NCD. De par cet engagement, elle peut soutenir les travaux politiques, renforcer la communication et faire valoir les préoccupations de ses membres au niveau politique.

Du point de vue des contenus, l'année a encore une fois été marquée par la prévention du tabagisme. Des interdictions de la publicité font toujours défaut dans le nouveau projet d'une loi sur les produits du tabac qui sera débattu par les Chambres fédérales au printemps 2019. L'Alliance pour la santé en Suisse continue à s'engager pour des mesures efficaces, notamment l'interdiction complète du sponsoring et de la publicité pour les produits du tabac. Dans cet objectif, elle a contribué au lancement de l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » et soutenu la collecte de signatures. De plus, elle a fourni au conseiller aux États Joachim Eder des connaissances de fond en vue du dépôt de l'interpellation « Mesures urgentes pour protéger les enfants et les jeunes des méfaits de la cigarette électronique ». L'interpellation porte sur le fait que les enfants et adolescents ont accès sans restrictions ni complications aux cigarettes électroniques en provenance de l'UE qui contiennent de la nicotine. En vue de la suite des travaux, l'Alliance a conseillé M. Eder et rassemblé pour lui des faits scientifiques et des informations de fond. Dans une lettre adressée à tous les membres du Conseil national, l'Alliance leur a recommandé d'accepter la motion Gugger « Publicité pour le tabac dans les médias traditionnels ou numériques. Protéger les enfants et les jeunes ».

Les objectifs communs des organisations membres de l'Alliance pour la santé en Suisse restent de valoriser encore mieux les

aspects positifs de la prévention et de créer des synergies en coordonnant les activités de communication. Dans un souci de pouvoir réagir au plus vite dans les débats actuels, des prises de position sur divers thèmes ont été rédigées en 2018. Au cours de la deuxième moitié de l'année, des groupes de travail formés d'experts et expertes appartenant aux organisations membres ont élaboré des documents concernant les addictions, l'alimentation et la santé psychique. Des groupes spécialisés de Santé publique Suisse et des membres du conseil d'experts ont également pris une part active dans ces travaux. Les prises de position devraient être adoptées par les membres en 2019.

Une priorité de l'Alliance est l'intergroupe parlementaire « Maladies non transmissibles NCD », qui a pour objectif d'ancrer durablement dans la politique suisse le thème des MNT et, par conséquent, une promotion de la santé et une prévention efficaces. Lors de « mercredis de la santé » qui ont lieu le troisième mercredi de chaque session, des intergroupes parlementaires actifs dans le domaine de la santé proposent aux membres du Parlement des événements consacrés à un thème lié à la santé. Deux « mercredis de la santé » ont été organisés en 2018 par l'intergroupe parlementaire NCD : le 13 juin, des membres du Parlement se sont penchés sur la question « Mieux vaut prévenir que guérir – La prévention peut-elle influencer sur la maîtrise des coûts ? ». En vue des délibérations concernant la loi sur les produits du tabac, une manifestation a été organisée le 12 décembre pour informer les membres du Parlement sur les conséquences de la consommation de tabac et de la publicité pour les produits du tabac.

Dans le cadre de plusieurs séances de négociations avec Promotion Santé Suisse et l'OFSP, l'Alliance a contribué à rendre plus efficace et plus transparent le nouveau programme d'encouragement de projets « Prévention dans le domaine des soins » (PDS). De plus, elle a organisé pour la troisième fois

un atelier de communication et elle a publié plusieurs informations aux médias. Le format en ligne « Maladies non transmissibles MNT – le blog de la santé » a également permis d'augmenter la notoriété du thème des MNT.

Afin d'être en mesure d'exprimer ses préoccupations sur une large base, l'Alliance est représentée dans différents groupes de travail et entretient des échanges avec les politiciens et politiciennes et les organisations concernées.



4 Plateforme pour la prévention de la grippe

Santé publique Suisse a lancé en 2018 une plateforme consacrée à la prévention de la grippe. En complément aux activités de l'OFSP, celle-ci est censée donner une impulsion à l'engagement des organisations et institutions, de soutenir leurs activités qui s'inscrivent dans la Stratégie nationale de prévention de la grippe (GRIPS) et de mettre en réseau les acteurs et actrices du domaine. Le coup d'envoi du projet a été donné en janvier 2018 lors d'une réunion organisée par Santé publique Suisse. À cette occasion, la trentaine d'organisations représentées ont décidé de l'orientation de la plateforme. Plusieurs réunions et échanges ont eu lieu au cours de l'année 2018 et ont permis de se faire une idée sur les diverses préoccupations liées au domaine de la prévention de la grippe. Sur demande des acteurs et actrices impliquées, une rubrique spéciale a été créée sur le site www.sevaccinercontrela-grippe.ch pour mettre à disposition des intéressés et intéressées les documents de la plateforme ainsi que des informations sur les études et programmes en cours.

Afin de présenter à un large public les résultats des recherches et des expériences faites dans la pratique et également d'encourager l'échange d'informations entre les organisations et institutions concernées, Santé publique Suisse a organisé en septembre 2018

un symposium intitulé « Les virus de la grippe et la prévention de la grippe – un défi ». Celui-ci a permis aux participants et participantes d'obtenir une vue d'ensemble des activités et programmes de prévention de la grippe saisonnière en Suisse. Des résultats des recherches montrant comment la grippe se propage dans une ville et quels sont les facteurs influençant sa propagation étaient particulièrement intéressants. L'accent a également été mis sur la manière dont les mesures de prévention des infections peuvent être mises en œuvre efficacement dans les établissements médicaux et sur les différentes attitudes des groupes professionnels face à l'importance de la vaccination contre la grippe. Les différentes initiatives visant à faciliter l'accès à la vaccination, qui ont été lancées avec succès en Suisse ces dernières années et qui contribuent largement à atteindre les groupes à haut risque, ont également été abordées.

Avec plus de 80 participantes et participants, ce premier symposium en Suisse consacré à la prévention de la grippe a été un franc succès. Il a notamment été bien accueilli par plusieurs hôpitaux. La décision a été prise de créer des groupes de travail qui traitent des aspects spécifiques de la prévention de la grippe. Ces groupes entameront leurs travaux dans le cadre de la plateforme en 2019.

5 Alliance ONG « Alimentation, activité physique, poids corporel »

Depuis début 2018, Santé publique Suisse gère le secrétariat de l'Alliance ONG AAP. Celle-ci s'engage en faveur d'une prévention structurelle cohérente et ciblée et contribue à la création d'un cadre de vie qui favorise un comportement sain.

Sur le plan politique, l'engagement de l'Alliance ONG AAP en 2018 était centré sur le débat autour du thème « Nutrition labeling » et sur le marketing visant les enfants. Un argumentaire concernant la déclaration nutritionnelle plus simple sur l'emballage des aliments a été élaboré. Cet argumentaire est soutenu par plusieurs organisations du domaine médical. De plus, une prise de position relative à la nouvelle loi fédérale sur les médias électroniques a été rédigée et soumise ; elle exige une meilleure protection des enfants contre les contenus et publicités inappropriés et notamment une restriction de la publicité pour les aliments riches en sucre, graisse et sel.

En ce qui concerne la promotion du mouvement, le groupe de travail *Mouvement au quotidien* a réfléchi à son orientation future afin d'encourager le mouvement et le sport dans la vie quotidienne. Dans ce contexte, l'échange d'informations entre les organisations a été assuré et les projets en cours ont été accompagnés.

Les travaux parlementaires ont fait l'objet d'un suivi régulier dans l'objectif de réagir de manière sélective et stratégique ; une lettre a été adressée aux membres du Parlement. Les contacts avec les parlementaires ont également été maintenus. Diverses réunions et échanges ont eu lieu avec les offices et organisations concernés afin de faire connaître les préoccupations de l'Alliance ONG AAP et de promouvoir l'échange d'informations. Le nouveau site internet de l'Alliance, créé en été 2018, a également contribué à un meilleur flux d'informations.



6 Activités des groupes spécialisés

6.1 Groupe spécialisé Nutrition

Le groupe spécialisé Nutrition réunit des membres de Santé publique Suisse actifs dans le domaine professionnel « Public health nutrition », des indépendants et indépendantes ainsi que des membres de domaines professionnels liés au système des soins et à l'industrie alimentaire.

Deux réunions du groupe ont eu lieu au cours de l'année écoulée. Lors d'un atelier au printemps, les discussions ont porté sur les thèmes qui doivent être traités en priorité et sous quelle forme (par ex. réunion du groupe spécialisé, symposiums). Les thèmes de deux symposiums ont été fixés (« Alimentation durable » et « Stratégie de nutrition »), dont le premier a eu lieu le 12 mars 2019 à Berne. La réunion d'automne était consacrée aux mesures mises en place et aux priorités du plan d'action de la stratégie suisse de nutrition. L'OSAV a informé sur l'état actuel de ses travaux. Le plan d'action existant sera mis en œuvre avec le soutien de tous les acteurs et actrices concernés.

Le groupe spécialisé a en outre contribué à différents projets en cours : suite au symposium d'avril 2018 sur le thème du sucre, un groupe formé ad hoc a rédigé un projet de prise de position à l'attention de l'Alliance pour la santé en Suisse.

Au cours de l'année 2018, les organisations de protection des consommateurs ont élaboré un argumentaire concernant un label simple et coloré pour la déclaration des aliments transformés. Le système préféré est le « Nutri-Score », déjà utilisé en France. Lors d'une enquête interne, les membres du groupe spécialisé Nutrition se sont également prononcés en faveur de ce label. Plusieurs posters du domaine de la nutrition ont été présentés dans le cadre de la Conférence Suisse de Santé Publique 2018. Le groupe spécialisé Nutrition a ainsi continué à se positionner comme interlocuteur pour les questions spécifiques et inter-organisationnelles pour lesquelles Santé publique Suisse est sollicitée.

Le groupe spécialisé Nutrition est dirigé par un groupe noyau (Marianne Honegger, Annette Matzke, Sabine Rohrmann, Isabel Zihlmann). Santé publique Suisse est représentée par Annette Matzke au sein de l'Alliance ONG AAP, par Marianne Honegger au groupe de travail ad hoc Nutrition de l'Alliance pour la santé en Suisse et par Isabel Zihlmann au « Sounding board » du Programme national de recherche « Alimentation saine et production alimentaire durable » ainsi qu'au conseil d'experts Promotion de la santé de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

6.2 Groupe spécialisé Promotion de la santé

Le groupe spécialisé Promotion de la santé n'a pas organisé d'activités propres en 2018 mais a invité ses membres à participer aux symposiums de Santé publique Suisse et à la Conférence Suisse de Santé Publique. Les symposiums « Le sucre qui nous séduit » et « Petite enfance – éclairages des points de vue de la recherche, de la pratique et de la politique » ont traité des questions actuelles liées à la promotion de la santé.

Lors de la Conférence Suisse de Santé Publique 2018, consacrée au thème « Les sciences sociales au service de la santé », les contributions de la psychologie de la santé sur les modèles de changement de comportement et celles de la sociologie de la santé sur l'égalité des chances en matière de santé ainsi que la question de l'importance de la jurisprudence pour la santé publique,

encore peu discutée, étaient particulièrement intéressantes du point de vue de la promotion de la santé.

6.3 Groupe spécialisé Santé mentale

En 2018, le groupe spécialisé Santé mentale a traité de manière concrète des thèmes spécifiques comme par exemple « fin de vie et mort » ou « santé mentale dans les EMS », d'une part en poursuivant l'élaboration de la prise de position et d'autre part en organisant le « Forum suicide » à Rüschlikon.

Au début de l'année, les membres du groupe spécialisé ont participé activement à l'élaboration de la prise de position de Santé publique Suisse concernant les nouvelles directives de l'ASSM « Attitude face à la fin de vie et à la mort ». Lors de sa première session plénière en avril, le groupe s'est penché sur le document « Santé mentale dans les EMS », achevé par le groupe de travail Personnes âgées et santé mentale, et l'a adopté à l'attention du comité de Santé publique Suisse. Ce dernier a examiné le document lors de sa réunion de décembre 2018 et l'a transmis au conseil d'experts, qui est chargé d'adopter les positions. Les discussions et l'adoption par le conseil d'experts sont prévues pour mai 2019.

Les résultats d'une enquête menée auprès des membres sur l'orientation et l'avenir du groupe spécialisé ont été discutés en détail

lors de la deuxième séance plénière en octobre 2018. De premières idées relatives aux activités futures du groupe ont été esquissées.

En outre, le groupe spécialisé a rédigé un commentaire technique sur le contenu des prises de position concernant la santé mentale présentées par l'Alliance pour la santé en Suisse (voir ci-dessus). Plusieurs membres du groupe spécialisé Santé mentale ont participé activement à l'élaboration de ces prises de position.

Le forum qui s'est tenu en octobre 2018 à Rüschlikon a mis l'accent sur le problème de comprendre les suicides et la suicidalité. Parmi les intervenants figuraient Thomas Macho qui vient de publier son livre « Suizid in der Moderne » (le suicide à l'époque moderne) et Ute Lewitzka, une spécialiste de la recherche génétique et biologique dans ce domaine. D'autres sujets ont été traités en profondeur dans les ateliers : aspects sociaux du suicide – « Caring communities », le suicide en tant qu'accident psychique, les suicides chez les enfants et les adolescents, les suicides chez les personnes âgées.

6.4 Groupe spécialisé Épidémiologie

Le groupe spécialisé Épidémiologie vise principalement à mettre en réseau les professionnels et professionnelles ayant une expertise et un intérêt fort pour l'épidémiologie

en Suisse. Un changement dans la direction du groupe a eu lieu en 2018 : le professeur Arnaud Chiolerio a succédé à la professeure Murielle Bochud.

6.5 Groupe spécialisé Global Health

Le groupe spécialisé s'est fixé pour objectif de s'engager pour les thèmes de santé globale en Suisse. Ses travaux sont coordonnés par un comité qui est actuellement composé de trois personnes. Le groupe n'a entrepris qu'un nombre restreint d'activités en 2018. Dans un souci de développer davantage d'activités conformes à la mission de Santé publique Suisse, il est prévu de reconstituer et/ou d'élargir le comité au cours de l'année 2019.

Dans le domaine de la santé publique, la Suisse coopère au niveau international avec différents acteurs et États afin d'atteindre la meilleure santé possible pour tous. La politique extérieure suisse en matière de santé

est actualisée sous l'égide de l'OFSP. Le groupe spécialisé Global Health a pris position dans le cadre de la procédure de consultation. On s'attend actuellement à ce que le Conseil fédéral adopte la nouvelle politique extérieure en matière de santé en juin 2019.

Sur la base des contributions de Santé publique Suisse au rapport de la Suisse à l'attention de l'ONU concernant l'agenda 2030 de développement durable, le groupe spécialisé a analysé le monitoring. On constate qu'en Suisse, les différents indicateurs pour la réalisation des objectifs ont progressé à différents stades et que leur évolution est parfois contradictoire.

6.6 Groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents

Dans le cadre de la planification pluriannuelle de Santé publique Suisse et de l'accent mis sur la santé des enfants et des adolescents, le groupe spécialisé a joué un rôle de premier plan dans la planification et la réussite du symposium « Petite enfance ». Le symposium a démontré l'importance primordiale des quatre premières années de vie pour l'ensemble du développement. « Il est plus facile d'élever des enfants forts que de réparer des hommes brisés » : c'est la devise sous laquelle Nora Raschle, de l'Université de Bâle, a placé son exposé sur les découvertes neuroscientifiques relatives au développement du jeune enfant.

Julia Dratva, qui représente en même temps l'organisation hôte ZHAW, et Daniel Frey, responsable du groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents, siègent au comité d'organisation de la Conférence Suisse de

Santé Publique 2019 dont les thèmes principaux seront la jeune enfance et l'importance des phases de la vie.

Le groupe spécialisé a lancé l'idée d'un manifeste sur la santé des enfants et adolescents, qui devrait être présenté à l'occasion de la conférence et qui s'adressera principalement aux autorités politiques et administratives à tous les niveaux fédéraux. L'objectif, le contenu, la forme et les destinataires ont été discutés par les membres du groupe spécialisé lors d'un atelier. Le conseil d'experts et le comité de Santé publique Suisse ont approuvé la procédure. Enfin, deux réunions de réseautage ont eu lieu avec l'OFSP, d'une part, et Promotion Santé Suisse, d'autre part, portant sur la coordination en vue de la Conférence Suisse de Santé Publique 2019 et d'autres manifestations.

6.7 Groupe de travail Technologies for Public Health

Le groupe de travail a été créé au cours de l'année 2018 afin de se charger des travaux préparatoires avec le but de fonder un groupe spécialisé. Parmi ses membres se trouvent des doctorants et doctorantes et postdocs, des experts et expertes en technologie, des consultants et consultantes en technologie ainsi que des médecins représentant divers domaines. Les membres apportent une grande variété d'intérêts et de compétences et aussi des points de vue différents sur le rôle clé que joue la technologie dans la recherche, le développement et la promotion en santé publique. Les membres ont participé à des événements organisés par Santé publique Suisse et ont mis en place divers outils pour faciliter la collaboration.

Le groupe de travail examine l'impact des technologies sur la santé publique. Les objectifs du groupe sont de se prononcer sur des technologies modernes de l'information et de la communication et leur impact sur les

professionnels de la santé, de conseiller et mettre en réseau les professionnels et d'évaluer et de recommander des plateformes en ligne favorisant les échanges et l'apprentissage.

Le premier projet du groupe consiste à créer une vue d'ensemble des recherches liées à la technologie qui sont menées actuellement en Suisse dans le domaine de la santé afin d'identifier les éventuelles lacunes et les opportunités concernant les données probantes. L'éventail des intérêts communs comprend l'interface des données, des outils et des plateformes. Dans une prochaine étape, il est prévu de réaliser une enquête auprès des membres de Santé publique Suisse et de rassembler les informations recueillies dans une base de données. Il est également prévu de développer un agenda de recherche commun et d'intensifier les échanges avec les groupes spécialisés existants.



7 Activités des groupes de travail

7.1 Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT)

Ursula Zybach représente Santé publique Suisse au sein du comité de l'AT. Dans le contexte des nouveaux produits du tabac et du projet de loi sur les produits du tabac, les activités de l'AT ont pris une importance particulière en 2018.

Parmi les thèmes prioritaires de l'AT il faut surtout relever les cigarettes électroniques. La vente d'e-liquides contenant de la nicotine est autorisée en Suisse depuis le printemps 2018. Comme il n'existe actuellement aucune base légale, on a recours au principe du Cassis de Dijon : les dispositions en vigueur dans l'UE sont appliquées aux e-liquides vendus en Suisse. Ces réglementations ne concernent toutefois que les composants, la taille des récipients et la mise en garde. L'introduction de mesures complémentaires, comme par exemple l'interdiction de la vente aux mineurs, l'interdiction de la publicité ou la protection contre le tabagisme passif, relève du domaine de compétence

des 28 États membres de l'UE. De nouveaux producteurs puissants sont en train d'entrer sur le marché suisse. Il faudra cependant attendre encore deux ou trois ans avant que la nouvelle loi sur les produits du tabac entre en vigueur. Or il est d'autant plus important de veiller à ce que les lois cantonales soient adaptées de manière à ce que les cigarettes électroniques ne puissent pas être vendues aux mineurs et que les restrictions en matière de publicité et la protection contre le tabagisme passif dans les zones accessibles au public s'appliquent également à ces produits.

Ces efforts, soutenus par l'AT, ont d'ores et déjà porté leurs premiers fruits. Les cantons du Valais, de Bâle-Ville et de Berne ont décidé d'interdire la vente de cigarettes électroniques aux mineurs. Dans le canton de Zurich, en revanche, une initiative correspondante a été rejetée. D'autres interventions sont prévues.

7.2 Coalition Éducation ONG

La Coalition Éducation ONG regroupe une trentaine d'organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de la jeunesse, de l'environnement, de la santé, du développement et des droits de l'homme. Santé publique Suisse est représentée au sein du comité de l'association par Daniel Frey. La coalition fait valoir les intérêts communs de ses membres dans la politique de formation, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du développement durable au moyen

d'une formation, recherche et innovation transformatives et la participation et l'égalité des chances pour les enfants et adolescents. Dans le cadre de la procédure de consultation sur l'état actuel de l'agenda 2030, la Coalition Éducation ONG a rédigé en 2018 une prise de position qui exige de mieux ancrer la formation en développement durable sur tous les niveaux de la formation formelle et non formelle.

7.3 Prises de position

En 2018, Santé publique Suisse a soumis des prises de position sur les thèmes suivants :

- Procédure de consultation essais pilotes cannabis
- Procédure de consultation loi fédérale sur les médias électroniques
- Procédure de consultation avant-projet relatif à la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) : « Financement uniforme des traitements ambulatoires et stationnaires »
- Modification de la loi sur les produits thérapeutiques (nouvelle législation sur les dispositifs médicaux) et de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce
- Nouvelle ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son (O-LRNIS)
- Révision des ordonnances de l'Institut suisse des produits thérapeutiques dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Convention Medicrime
- Projet de révision totale de l'ordonnance sur les autorisations dans le domaine des médicaments
- Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de vaccination (SNV)
- Loi fédérale sur les produits du tabac
- Directives de l'ASSM « Attitude face à la fin de vie et à la mort »

Tous ces documents peuvent être consultés sur le site internet de Santé publique Suisse. Nos remerciements vont à tous les experts et toutes les expertes qui ont contribué à l'élaboration ces prises de position.



À propos de Santé publique Suisse

8 L'association

Santé publique Suisse est l'organisation indépendante nationale qui défend le point de vue de la santé publique. Elle est le réseau inter-thématique et interdisciplinaire national pour les et professionnelles de la santé publique et elle vise à créer des conditions cadres optimales pour la santé de la population en Suisse. Elle offre son expertise aux décideurs et décideuses.

Santé publique Suisse dispose de sept groupes spécialisés et organise chaque année une conférence spécialisée ainsi que plusieurs symposiums d'une demi-journée consacrés à des sujets d'actualité du domaine de la politique de la santé. Fin 2018, l'association comptait 588 membres individuels, 98 membres collectifs et 20 membres donateurs.

9 L'assemblée générale des membres

L'assemblée générale est l'organe suprême de Santé publique Suisse. Lors de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 24 mai 2018 à Berne, toutes les propositions à l'ordre du jour ont trouvé une majorité.

Dans un discours d'introduction, le conseiller aux États Josef Dittli, président de Curafutura, a démontré de manière impressionnante comment le lobbying des ONG est perçu par le conseil des États.

10 Le conseil d'experts

Le conseil d'experts est un organe législatif de Santé publique Suisse et est responsable de l'orientation thématique à long terme de l'association. Il s'est réuni deux fois au cours de l'année 2018. Du point de vue du contenu, il s'est notamment penché sur l'orientation thématique de Santé publique Suisse. Lors des réunions du conseil d'experts, des spécialistes se sont exprimés sur des sujets d'actualité : Brigitte Buhmann a dévoilé la recette du succès de la prévention des accidents et Claudia Weber Burkhard a présenté le service de la santé du canton de Lucerne.

Stephanie Baumgartner, Raphael Bize, Murielle Bochud, Brigitte Buhmann, Marcel Mesnil et Annemarie Tschumper ont démissionné du conseil d'experts au cours de l'année 2018. Nous saisissons l'occasion pour les remercier sincèrement de leur engagement. Lors de l'assemblée générale de mai, trois nouveaux membres du conseil d'experts ont été élus : Andrea Brügger (pharmasuisse), Arnaud Chiolero (Institut bernois de médecine de premier recours) et Semira Gonseth-Nusslé (Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne).

Nom	Organisation institution
Ursula Zybach	Présidente de Santé publique Suisse
Ursina Baumgartner	Rectrice de Kalaidos HES
Andy Biedermann	Co-proprétaire de Public Health Services Sàrl
Carlos Quinto	Spécialiste en médecine interne générale, membre du Comité central FMH
Bettina Borisch	Directrice de la World Federation of Public Health Associations (WFPHA)
Andrea Brügger	Responsable santé publique, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
Claudia Burkard Weber	Directrice du service de la santé, département de la santé publique du canton de Lucerne
Arnaud Chiolero	Médecin-chef à l'Observatoire Valaisan de la Santé et directeur adjoint de l'Institut bernois de médecine de premier recours
Julia Dratva	Cheffe du département de recherche sciences de la santé, ZHAW Winterthur
Ralph Fingerhut	Directeur du laboratoire du dépistage néonatal suisse, Clinique universitaire de Zurich
Daniel Frey	Expert indépendant, pédiatre
Semira Maya Gonseth-Nusslé	Médecin cheffe de clinique adjointe, Division des maladies chroniques, Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), CHUV
Martin Hafen	Chargé de cours, Haute école de Lucerne – travail social
Sonja Kahlmeier	Cheffe du département santé, Haute École Spécialisée à Distance Suisse (HESD)
Roswitha Koch	Responsable Développement des soins infirmiers, Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)
Alfred Künzler	Directeur du bureau de coordination, Réseau Santé Psychique Suisse
Nino Künzli	Vice-directeur du Swiss TPH et directeur de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
Philippe Lehmann	Expert indépendant, politologue
Julie Page	Professeur et responsable de la filière d'études bachelor en promotion de la santé et prévention, ZHAW Winterthur
Miriam Rodella Sapia	Médecin au cabinet indépendante
Brigitte Ruckstuhl	Experte indépendante, historienne
Sabine Schläppi	Secrétaire générale de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
Thomas Schmidlin	CFO, Zibatra Beteiligungen AG
Robert Sempach	Responsable de projet Santé, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros
Thomas Vogel	Economiste de la santé, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
Barbara Weil	Cheffe de division santé publique, Fédération suisse des médecins FMH
Felix Wettstein	Professeur, haute école de travail social, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW)
Kaspar Wyss	Professeur et directeur du Swiss Centre for International Health, Swiss TPH
Isabel Zihlmann	Diététicienne

11 Le comité

Le comité est l'organe directeur de Santé publique Suisse. À l'occasion de l'assemblée générale des membres en mai, Sonja Kahlmeier a été nommée nouveau membre du comité.

Le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année 2018 pour discuter des affaires courantes ainsi que de la planification annuelle, des finances et des manifestations.

Nom	Fonction	Organisation institution
Ursula Zybach	Présidente	Ingénieur en technologie alimentaire diplômé EPF, députée au Grand Conseil, vice-présidente PS canton de Berne
Daniel Frey		Dr. med. FMH Pédiatrie, divers mandats
Sonja Kahlmeier		PhD, MSc ETH, Cheffe du département santé, Haute École Spécialisée à Distance Suisse (HESD)
Nino Künzli	Ressort Science	Prof. Dr med. et PhD, Vice-directeur du Swiss TPH et directeur de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
Thomas Schmidlin	Ressort Finances	Expert diplômé en finances et controlling, CFO, Zibatra Beteiligungen AG
Isabel Zihlmann	Ressort Groupes spécialisés	Dipl. oec. troph., diététicienne

12 Le secrétariat

La gestion opérationnelle de Santé publique Suisse incombe au secrétariat, situé à Berne. Dirigé par Corina Wirth, il comptait

sept collaborateurs et collaboratrices à la fin de l'année écoulée (4,05 équivalents temps plein).



Finances

13 Compte de résultat

Produits	2018 (CHF)	2017 (CHF)
Cotisations des membres	183'226	186'675
Frais de participation	91'551	122'737
Contributions de tiers et donations	362'093	385'386
Autres recettes	-1'680	-2'500
Total	635'190	692'298

Dépenses	2018 (CHF)	2017 (CHF)
Charges pour manifestations	113'297	226'414
Charges de personnel et de service	422'718	354'042
Charges de locaux	28'122	19'878
Assurances de choses	771	693
Charges d'administration	62'175	75'270
Autres charges d'exploitation	0	10'000
Total	627'083	686'297

	2018 (CHF)	2017 (CHF)
Produits exceptionnels	0	695
Résultat d'exploitation	8'108	6'696

14 Bilan

Actifs	31.12.2018 (CHF)	31.12.2017 (CHF)
Liquidités	169'849	132'295
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	70'300	152'461
Autres créances courantes	0	17
Comptes de régularisation actifs	629	0
Total	240'778	284'773

Passifs	31.12.2018 (CHF)	31.12.2017 (CHF)
Dettes résultant de prestations	15'514	28'825
Dettes résultant de personnel	6'002	5'214
Autres passifs courants	31'755	63'755
Passifs de régulation	28'420	36'000
Provisions développement de l'organisation	67'167	67'167
Capitaux étrangers	148'858	200'961
Capital propre au 1.1.2018	83'812	77'116
Bénéfice de l'exercice	8'108	6'696
Total	240'778	284'773

	2018 (CHF)	2017 (CHF)
Capital propre au 31.12.2018	91'920	83'812

Bericht der Revisionsstelle an die Mitgliederversammlung der Public Health Schweiz, Bern

Als Revisionsstelle haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz und Betriebsrechnung) des Vereins Public Health Schweiz für das den Zeitraum vom 1. Januar 2018 bis 31. Dezember 2018 umfassende Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen. Wir bestätigen, dass wir die Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Prüfung erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Verein vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung sowie der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes nicht Gesetz und Statuten entsprechen.

M'buchsee, 26. April 2019

Treuhand Germand


Sabine Germand
Revisorin

Sabine Germand; Treuhänderin mit eidg. Fachausweis
Höheweg 2, CH-3053 Münchenbuchsee
Tel: 031 869 66 43; Fax: 031 869 66 93
Mobil: 079 691 80 37
e-Mail: info@treuhandgermand.ch
Web: www.treuhandgermand.ch

Santé publique Suisse

Dufourstrasse 30

CH-3005 Bern

Tél. +41 31 350 16 00

info@public-health.ch

www.public-health.ch